

## 18 - Programme d'animation d'été 2014 - Vital'été - Quartiers d'été - Animations Enfance - Jeunesse - Famille

**M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur :** Depuis 2003, la Ville de Besançon a mis en place un programme d'animations estivales diversifiées. Cette offre contribue à répondre à une demande sociale croissante et s'inscrit dans une volonté d'accès aux loisirs pour tous, notamment les publics ne partant pas en vacances.

Ces actions de proximité s'inscrivent dans une dynamique de transversalité et de mutualisation.

Elles sont mises en place par différentes directions municipales en appui d'associations sportives, culturelles et d'éducation populaire.

Leurs interventions sont complétées par le dispositif «Tickets Loisirs Vacances» adopté lors du Conseil Municipal du 16 janvier 2014 qui vise à favoriser l'accès de tous et notamment les familles les plus modestes aux accueils de loisirs de proximité et au départ en vacances.

### 1 - Vital'Eté

Après douze ans d'expérience et fort de son succès Vital'été reconduira :

- **l'ouverture en continu des espaces et animations, du 7 juillet au 30 août 2014** soit 8 semaines, du lundi au samedi, de 14 h à 19 h (fermeture du site les 14 juillet, 15 et 16 août).
- **les espaces sportifs** : vertical, pleine nature, beach, fitness, set & match, éolien, cycles... organisés avec les éducateurs sportifs du mouvement sportif bisontin et la Direction des Sports.
- **l'espace «Pitchouns» parents-enfants 0-6 ans** assuré par les pôles enfance des Maisons de Quartier avec des temps d'éveil.
- **l'espace «Arts & Création»** (+ de 6 ans) coordonné et animé par les Francas du Doubs dans le cadre du contrat de délégation de service public avec la participation d'intervenants socioculturels d'associations locales (danses, bricolage, poterie, arts plastiques, mime...). En complément, il est proposé de verser une subvention supplémentaire de 2 500 € aux Francas du Doubs pour assurer une animation cirque.
- **l'espace convivial - détente** où des associations de quartier assureront la vente de goûters et de boissons en respect du Plan National Nutrition santé.
- **l'espace «Sciences & Environnement»**, coordonné par la Mission Développement Durable avec le soutien financier de la Direction Vie des Quartiers.
- **l'espace «santé»** avec la mobilisation de la Direction Hygiène-Santé et de ses partenaires pour l'animation de jeux, expositions, ateliers forum d'échanges autour de la sensibilisation à des thématiques santé.
- **une programmation les samedis en fin d'après-midi** (sauf le samedi 16 août remplacé par le jeudi 14 août) de 7 spectacles tout public et famille en lien avec la programmation «Quartiers d'été», pour un montant de 4 875 €.
- **une participation des aînés** partageant leur talent artistique avec les enfants une fois par semaine à l'espace Arts & Création, avec les logements-foyers et la Maison des Seniors.
- **un espace «Pratiques et Cultures Urbaines»**, coordonné par l'ASEP Cras Chaprais Viotte autour de toutes les activités sportives de glisse et artistiques urbaines du 28 juillet au 14 août 2014. Une subvention de 5 000 € est proposée à l'ASEP Cras Chaprais Viotte par la Direction Vie des Quartiers.

Le budget 2013 de la Vie des Quartiers pour Vital'Eté s'est élevé à 79 700 € (hors frais de personnel permanent).

## 2 - Quartiers d'été

Il s'agit pour les structures de quartier d'intervenir «hors les murs» et «d'aller au plus près des habitants».

- **11 séances de cinéma plein air** «Un Eté au Ciné - Passeurs d'Images» assuré par l'Ecran Mobile /Ligue de l'Enseignement et financé dans le cadre du CUCS à hauteur de 17 000 € pour la part Ville (Conseil Municipal du 20 février 2014).
- **32 spectacles de plein air** dont 7 sur le site de Vital'été pour un montant total de 21 335 € hors frais de SACEM (annexe 1).
- **9 «étapes» de la Caravane de Vital'Eté** : plateau sportif et de loisirs installé pour une après-midi au cœur de 9 quartiers. La Vie des Quartiers participera au financement de ce dispositif pour un montant de 8 000 €.
- **des animations familiales de plein air et de proximité** dans les micro-quartiers de Planoise, Montrapon Fontaine Ecu, Grette Butte et Clairs-Soleils Vareilles et Saint-Claude (avec une intervention de l'association des Barboux sur ce dernier quartier qu'il est proposé de subventionner à hauteur de 540 €).

## 3 - Animations enfance - jeunesse - famille

### 3.1 - Les accueils de loisirs et séjours enfance - jeunesse

Les accueils de loisirs, les accueils de jeunes et les centres de vacances accueillent collectivement les enfants et les jeunes pour pratiquer des activités de loisirs éducatifs et de détente. Les formules proposées peuvent varier selon l'âge, le degré d'autonomie des enfants et des jeunes, les projets des organisateurs et les modes de fonctionnement.

Pour encadrer les accueils déclarés auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, les organisateurs recrutent une équipe pédagogique composée de directeurs et d'animateurs qualifiés chargée d'élaborer un projet.

#### 3.1.1 - Les accueils de loisirs

Les accueils de loisirs, l'été, ce sont :

- \* 41 accueils de loisirs : 15 maternels, 19 élémentaires et 7 adolescents, organisés par des structures municipales ou associatives (17 organisateurs).
- \* Des fonctionnements adaptés aux besoins : journée, demi-journée ou encore à la semaine, avec repas ou sans repas. Des accueils de loisirs multi-activités ou à thématiques, de nombreuses sorties, des mini-camps...
- \* Des soutiens financiers de la Ville et la CAF notamment par le Contrat Enfance Jeunesse et de l'Etat ou du Département du Doubs selon les structures.
- \* Des journées inter-accueils de loisirs du 21 au 25 juillet au Haras National sur le thème de l'art organisé par les Francas du Doubs. Une soirée conviviale pour l'ensemble des animateurs/directeurs de la Ville est également prévue.

### **3.1.2 - Le dispositif d'aides aux familles «Tickets Loisirs Vacances» enrichi et reconduit**

Un des objectifs est de favoriser la mixité sociale et lutter contre les inégalités d'accès des enfants et des familles aux loisirs sportifs, culturels et éducatifs ainsi qu'aux départs en vacances.

Ce dispositif est actif durant toute l'année pour ce qui concerne les départs en vacances, il est limité pour les Accueils de loisirs à la période des vacances d'été. Pour rappel la Ville a consacré 26 945 € dans ce cadre en 2013 pour les moins de 18 ans.

### **3.2. - «Anim'Été jeunes»**

Les structures municipales (Maisons de Quartier Grette-Butte, Planoise, Montrapon-Fontaine Ecu) mutualisent les moyens de leurs accueils de jeunes - espaces jeunesse pour organiser des activités destinées aux adolescents de 12 à 17 ans (sorties, séjours, tournois...) sous le nom d'«Anim'Été Jeunes». Dans ce cadre, des partenariats ont été noués avec des structures associatives.

Il est précisé que cette opération est pilotée par la Coordination Jeunesse et Inter'Âges de la Direction Vie des Quartiers. En conséquence, les moyens humains et financiers correspondants sont placés sous la responsabilité de cette dernière pendant la période considérée. Pour les séjours notamment et certains projets d'activités, la Ville a lancé un appel à projets auprès des partenaires associatifs afin de les co-organiser.

La programmation Anim'Été jeunes (annexe 2) :

#### **\* 15 Sorties**

Une programmation de 2 sorties hebdomadaires pour activités de loisirs : parc aquatique, baignades lacs, ski nautique, escalade, canoë, ...avec une capacité d'accueil de 18 à 30 jeunes par sorties (Annexe 2).

#### **\* 4 Sorties Flash (2 jours 1 nuit)**

Une programmation de sorties avec des activités de plein air (randonnée équitation, via ferrata, catamaran, ski nautique) (Annexe 2).

#### **\* Séjours 12- 17 ans**

Suite à un appel à projet et à partenariat, plusieurs associations ont répondu à un appel à projets et à un partenariat. Il est proposé de retenir les projets de Profession Sport 25/90 et les PEP 25.

. Un premier séjour à Malbuisson du 21 au 25 juillet pour 15 jeunes avec des activités sportives, aquatiques et de pleine nature (canoë, accro-branche...). Il sera encadré par un directeur et un animateur des Pupilles d'Enseignement Public (PEP 25) ainsi que par une animatrice de la Maison de Quartier de la Grette-Butte.

. Le second en Ardèche axé notamment sur des activités aquatiques et de pleine nature du 18 au 23 août également pour 15 jeunes. L'encadrement sera assuré par un directeur/BEES et un animateur sportif de Profession Sport 25/90 et par un animateur de la Maison de quartier de Planoise.

Les associations organisatrices des séjours percevront directement les participations des jeunes, les prestations CAF et MSA correspondantes.

Et pour mener à bien les actions prévues ci-dessus, il est proposé de verser une subvention de 3 093 € aux PEP 25 et de 4 277 € à Profession Sport 25/90.

Pour rappel, tous les jeunes dont les familles ont de faibles revenus, pourront bénéficier de «Tickets Loisirs Vacances» de la Ville en complément de ceux de la CAF du Doubs.

#### **\* Accueils jeunes**

Les Accueils de jeunes - Espaces jeunesse des structures tiendront 2 à 3 fois par semaine des temps de permanence et d'échanges sur les activités et projets des jeunes.

**\* Dispositif favorisant la prise d'autonomie****- Dispositif A Tire d'AILE :**

130 bénéficiaires pour l'été (14 - 25 ans) sur des actions A Tire d'AILE et des accompagnements en animation à Vital'Eté. Le budget 2013 de ce dispositif a été de 14 510 € hors frais de vacations.

**- séjours autonomes**

Les accueils de jeunes - espaces jeunesse seront également des temps où les jeunes de 18 à 25 ans pourront bénéficier de prêt de matériel pour leurs départs en vacances et de soutien au montage des dossiers CLAP. Ces jeunes pourront en amont bénéficier également du dispositif A Tire d'AILE pour compléter le financement de leur projet.

**3.3 - Les actions familles : sorties et séjours**

Plusieurs actions sont prévues à destination des familles :

**\* les sorties «Vadrouilles et Promenades» (annexe 3) :**

Les structures municipales (Planoise, Grette - Butte, Montrapon - Fontaine Ecu et Battant - Bains Douches) en lien avec les associations de quartier, mutualisent leurs moyens financiers et leurs ressources humaines et mettent en place une programmation de 9 sorties familiales pendant l'été. C'est l'occasion de détente, de loisirs sportifs et culturels sans oublier la découverte du patrimoine régional ou de proximité (Châlon dans la Rue, Lac Saint-Point, Parc des Campaines...).

Cette offre est complétée de 4 balades nocturnes à la Citadelle, laquelle réservera sur chacune de ces visites, 20 places au public accompagné par les maisons de quartier.

211 familles en ont bénéficié en été 2013 pour un budget de 5 546 € hors personnel et recettes usagers déduites (Vie des Quartiers).

**\* séjours vacances avec les «tickets loisirs vacances»**

Les maisons de quartier comme les structures associatives et les services sociaux accompagnent les ménages modestes à partir en vacances.

Le réseau des établissements d'accueils éligibles à ce dispositif est calé sur les structures régionales agréées VACAF soit plus 60 destinations en Franche-Comté.

Parmi elles, quatre opérateurs, les PEP à Mouthe, le CLAJ de La Batailleuse à Rochejean et La Roche du Trésor à Longeville Mont d'Or, ainsi que Profession Sport 25/90 à Marnay et Port-Lesney, proposent des forfaits séjours incluant, outre la pension complète, un forfait transport et animation.

68 familles dont 159 enfants ont bénéficié de cette aide en 2013 pour un montant de 13 572 €.

**\* les séjours en familles d'accueil :**

Le service Vacances de l'AFB - Association des Familles de Besançon organise des séjours pour enfants en famille d'accueil.

En 2013, 70 familles bisontines soit 111 enfants ont bénéficié de ce dispositif, qui offre une alternative intéressante pour le ressourcement de tous les membres du foyer.

La Ville propose de renouveler son soutien à l'AFB en 2014 avec une subvention de 4 000 €.

**4 - Récapitulatif des subventions attribuées**

Associations	Objet	Proposé
ASEP Cras Chaprais Viotte	Anim'été Jeunes - Vital 'Eté : Espace pratiques et cultures urbaines	5 000 €
Les Francas du Doubs	Animation Cirque Vital'été	2 500 €
Association des Barboux	Animation familiale de plein air à St-Claude	540 €
Association des Familles de Besançon	Séjours en Familles «vacances»	4 000 €
Profession Sport 25/90	Séjours vacances 12/17 ans Ardèche	4 277 €
Les PEP du Doubs	Séjour vacances 12/17 ans Malbuisson	3 093 €

Ce total de subventions, soit 19 410 €, sera prélevé sur les crédits existants sur la ligne de crédit 65.422.6574.47041.

**Propositions**

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des dispositifs Vital'Eté, Quartiers d'été pour 2013 et des activités à destination des enfants, des jeunes et des familles, est invité :

- à approuver le principe de leur mise en œuvre pour 2014,
- à décider d'attribuer une subvention complémentaire :
  - . 5 000 € à l'ASEP Cras Chaprais Viotte,
  - . 2 500 € aux Francas du Doubs,
  - . 540 € à l'Association des Barboux,
  - . 4 000 € à l'Association des Familles de Besançon,
  - . 4 277 € à Profession Sport 25/90,
  - . 3 093 € aux PEP du Doubs.
- à autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les conventions, avenants avec les associations partenaires et les prestataires et intervenants concernés,
- à autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les conventions et ou les avenants avec les associations précitées,
- à autoriser M. le Maire à solliciter les aides financières de la CAF, de l'Etat, de la Région de Franche-Comté, du Département du Doubs, de la CAGB et de tout autre partenaire susceptible.

**«M. LE MAIRE** : Pas d'abstentions ? Pas de remarques ? C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 7, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

M. DEVESA, M. LEUBA, M. DAHOUI, M. GHEZALI et Mme POISSENOT n'ont pris part au vote.

*Récépissé préfectoral du 2 juin 2014.*